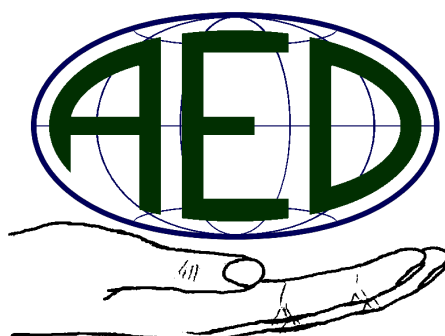


<https://www.economiedistributive.fr/Intervention-de-Jacques-DUBOIN>



Intervention de Jacques DUBOIN lors du débat du 14 mars 1922 à la chambre des députés sur les chars de



Date de mise en ligne : samedi 17 juin 2017
Date de parution : 15 mars 1922

L'Économie Distributive - Jacques Duboin -

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Extrait du compte-rendu officiel de la Chambre des Députés paru au *Journal Officiel* n°30 du 15 mars 1922 (pages 784 à 788).

Publié en Appendice de la deuxième édition (1946) du livre *Libération* de Jacques DUBOIN.

À l'occasion de la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée et l'organisation de la défense nationale.

M. **André MAGINOT** était ministre de la Guerre, M. **PAUL-BONCOUR**, président de la Commission de l'armée, et M. le **Colonel FABRY**, rapporteur général.

M. le Président. « La parole est à M. Duboin.

M. Jacques Duboin. « Messieurs, ce n'est pas sans un sentiment d'appréhension que je monte à la tribune pour la première fois. Je suis obligé de solliciter la bienveillance de tous mes collègues et, en échange, je leur promets d'être bref. (*Parlez ! Parlez !*)

Après ce qui a été dit à cette tribune, je crois le débat assez avancé pour que tout le monde soit bien convaincu que la loi des cadres aurait dû être discutée avant la loi sur le recrutement de l'armée. Le Gouvernement et la commission s'en sont excusés en nous disant que les hommes qui ont préparé la loi sur le recrutement connaissaient parfaitement, et avaient pour base de leur travail, le projet qui doit venir ultérieurement devant nous sous le nom de « projet de loi sur les cadres ».

On ne peut pas dire plus aimablement que l'on croit la Chambre capable de mettre la charrue avant les boeufs. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

M. Charles Bernard. « Cela se fait quelquefois.

M. Jacques Duboin. « Que penseriez-vous d'une entreprise industrielle, aux moyens financiers limités, comme c'est notre cas, qui rassemblerait des directeurs, des ingénieurs, des contremaîtres et un grand nombre d'ouvriers sans savoir si l'on fabriquera des tissus ou des pâtes alimentaires ? (*Rire à gauche et à l'extrême gauche.*)

C'est ce travail que nous faisons actuellement. On nous demande de décider du nombre d'hommes que nous appellerons sous les drapeaux, sans nous dire comment on les instruira, et sans que nous sachions comment ils seront utilisés.

En somme, si j'ai bien compris le discours du colonel Fabry et surtout ses réponses à M. Bénazet, vous nous demandez de voter un projet provisoire de défense nationale, basé sur les dix-huit mois, en nous promettant, pour 1925, le service d'un an.

M. le Rapporteur général. « Non ! Non !

M. le Ministre de la Guerre. « Il n'a pas dit cela.

M. Paul-Boncour. « Ne le promettez pas M. le Rapporteur.

M. le Rapporteur général. « Je n'en ai pas parlé.

M. Jacques Duboin. « C'est ce que M. le colonel Fabry a écrit, à plusieurs reprises, dans *l'Intransigeant*.

Tous, ici, nous sommes soucieux avant tout de la sécurité de la patrie, et votre projet rallierait la grande majorité des suffrages s'il contenait un aperçu des principes généraux permettant d'escompter cette réduction.

Où sont les innovations techniques ou organiques indispensables pour réaliser ultérieurement cette réduction ?

Le projet actuel consacre simplement ce qui existe. Dans trois ans, votre successeur, Monsieur le Ministre...

M. le Ministre de la Guerre. « Vous êtes bien aimable !

M. Jacques Duboin. « Je ne suppose pas monsieur le ministre que vous soyez encore là. Votre successeur répondra à nos successeurs à nous, que le maintien des dix-huit mois est indispensable et il se servira des mêmes arguments que vous employez aujourd'hui.

M. le Ministre de la Guerre. « Cela se pourrait bien !

M. Jacques Duboin. « Alors, il ne faut pas nous promettre le service d'un an. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.*)

M. le Ministre de la Guerre. « Je ne le promets pas non plus. Vous avez tout à fait raison. Il n'y aura aucune équivoque à cet égard.

M. Jacques Duboin. « La France était pacifique en 1914 ; elle l'est bien davantage aujourd'hui si possible, maintenant qu'elle pleure 1.500.000 morts.

M. Jean Hennessy. « On nous a promis un rapport sur le service d'un an.

M. le Ministre de la Guerre. « Il n'y a qu'à relire le texte du projet de loi.

M. Jacques Duboin. « Comme nous ne sommes pas seuls au monde, et que nous ne voulons pas que notre pays soit exposé à une nouvelle agression, nous demandons que l'on nous donne une arme de légitime défense et rien de plus.

M. Charles Bernard. « Le sabre de M. Prudhomme ! (*Sourires.*)

M. Jacques Duboin. « Vous nous demandez donc, Monsieur le Ministre, un crédit d'hommes, mais vous ne nous dites pas quel effort vous avez accompli jusqu'ici pour économiser ces hommes, ni celui que vous projetez pour économiser éventuellement leur sang.

Avez-vous tout au moins essayé de moderniser l'armée ?

M. Le Provost de Launay. « Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. Jacques Duboin. « Je vous le dirai dans un instant. (*Applaudissements à gauche.*)
À gauche. Parlez ! Parlez !

M. Jacques Duboin. « En 1914, on ne se battait pas comme en 1870 ; et, en 1918, on ne se battait déjà plus comme en 1914.

M. le Ministre de la Guerre. « C'est très vrai.

M. Jacques Duboin. « Nous avons donc le droit de vous dire : Avez-vous une idée quelconque sur la façon dont on se battra la prochaine fois, si les hommes sont encore assez fous pour s'entretuer ?

M. Charles Bernard. « Ils le seront.

M. Jacques Duboin. « Dans cet ordre d'idées, les imaginations peuvent se donner libre cours. On nous parle d'avions monstrueux, qui seront capables de transporter des tonnes de projectiles ; on nous parle également de canons à portée fantastique, à portée de 1.000 kilomètres. (*Exclamations sur divers bancs.*) C'est possible.

M. le Ministre de la Guerre. « On ne peut tout de même pas baser l'organisation militaire sur de telles hypothèses.

M. Jacques Duboin. « Attendez, Monsieur le Ministre, je n'ai pas terminé le chapitre des possibilités. L'adversaire utilisera peut-être contre nous des nappes de gaz, des nappes de choléra ; il est possible qu'il emploie des ondes électriques, les rayons ultra-violet, tout est possible.

À gauche. Cela s'est vu pendant la guerre.

M. Jacques Duboin. « Est-ce que cela terminera la guerre ? Est-ce que l'un quelconque de ces moyens diaboliques « Je ne peux pas employer le terme *scientifique* quand il s'agit de s'entretuer » est-ce que l'un quelconque de ces moyens diaboliques terminera la guerre ?

Je réponds non. Pendant quatre ans et demi, gaz, avions, bombardements sur terre et sur mer ont répandu la terreur, ont semé la ruine et la mort, au front et à l'arrière, sans arriver à abattre la résistance. Au contraire, tous les moyens qu'on a employés n'ont fait que l'exaspérer. Quand Paris a été bombardé par les berthas, cela n'a pas terminé la guerre et cependant les Allemands y comptaient bien.

Lorsque, sur Londres, des raids de zeppelins et d'avions détruisaient des foyers toutes les nuits, tuaient des femmes et des enfants, vous savez comment les Anglais ont répondu ? Ils ont répondu par la conscription.

Quand le *Lusitania* a été coulé par un procédé ultra-moderne, cela a décidé, mieux que tout autre chose, les Américains à se ranger à nos côtés.

Eh bien ! on a cherché, on a trouvé, on cherchera, on trouvera des parades, puis des ripostes, et la guerre s'éternisera, épuisante des deux côtés, jusqu'au moment où la progression continue de l'infanterie aura agenouillé le vaincu.

Demain, comme hier, il n'y aura de décision, de victoire, que si une masse d'hommes, une masse de combattants trouve moyen de submerger les défenses ennemies, et il n'y aura de décision que si ces hommes peuvent entamer la poursuite et aller détruire dans leurs repaires ceux qui perpétuent des crimes aussi épouvantables contre l'humanité. (*Très bien ! très bien !*)

M. Charles Bernard. « Vous êtes Cassandre. (*On rit.*)

M. Jacques Duboin. « Je vous laisse le soin d'y ajouter toute la fantaisie dont vous êtes capable.

Nous en déduisons deux conséquences : la première, c'est que, si nous sommes attaqués, il faut que la guerre puisse aussi rapidement que possible être transportée sur le territoire de ceux qui nous attaquent, sinon nous aurons encore des régions dévastées, et nous n'en voulons plus. Il faut que l'agresseur, ou tout au moins ses populations, connaissent l'horreur de l'invasion. C'est le vrai moyen de les dégoûter à tout jamais de la guerre. La deuxième conséquence, c'est que si nos troupes sont installées au milieu des populations ennemies, elles trouveront ainsi une certaine protection contre les inventions diaboliques qui peuvent surgir. (*Applaudissements.*)

Il faut donc que nous ayons un premier échelon mobilisable sans aucun délai, sinon l'ennemi a le temps, lui aussi, de

mobiliser et de s'organiser en profondeur, comme les Allemands l'ont fait en 1917.

Tel est le problème qui se pose.

Je rappelle, pour être complet, que, dès le commencement de la guerre et peut-être même avant la déclaration, les ponts seront coupés, les routes obstruées, les ouvrages d'art sous le feu de l'ennemi. Comment le ministre de la guerre a-t-il résolu ce problème ?

Une grande transformation domine la dernière guerre : l'intervention du moteur mécanique dans les transports d'abord, puis, par l'emploi de la chenille, comme le rappelait l'autre jour M. Bénazet, sur le champ de bataille comme arme de combat. C'est cette arme puissante et nouvelle qui a permis de terminer la guerre un an plus tôt. Ce sont les Allemands eux-mêmes qui le disent.

Je demande où est l'effort du Gouvernement pour moderniser l'armée. Comment expliquer dans le projet de loi la présence encore de 157.000 chevaux et de 67 régiments de cavalerie ? (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.*)

Je ne vois même pas la création d'une direction de cette arme nouvelle : les chars de combat.

Au lieu de créer une direction, que nous pourrions appeler la direction de la « moteurerie », qui étudierait tous les procédés capables de transporter rapidement sur route des effectifs et le ravitaillement, vous maintenez la direction de la cavalerie !

M. de Rougé. « Quand les routes et les ponts auront sauté, comment ferez-vous passer vos armées ? » (*Interruptions à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.*)

M. Jacques Duboin. « À travers champs, mon cher collègue. Mais je vois que vous suivez mal la discussion, car c'est précisément pour cela qu'il faut des véhicules à chenille affranchis des routes. »

M. de Rougé. « Que dites-vous ? »

M. Jacques Duboin. « C'est précisément quand les routes ont sauté qu'on se sert d'appareils à chenilles. »

M. de Rougé. « Elles iront vite vos chenilles ! »

M. de Monicault. « Il faut bien se rendre compte qu'en définitive toutes les armes sont indispensables et qu'aucune ne peut remplacer complètement les autres, au moins pendant plusieurs années. »

M. de Rougé. « J'ai vu des régiments de cavalerie » et j'avais l'honneur d'en être » transportés très rapidement vers l'ennemi, sur le front de la Somme, et, aussitôt arrivés, mettre pied à terre et combattre. Et je vous assure qu'ils ont empêché le désastre. (*Applaudissements au centre.*)

M. Antoine Borrel. Je l'ai faite, la course à la mer. Et si nous n'avions eu que de la cavalerie, nous aurions été dans une situation difficile.

M. de Monicault. « C'est également la cavalerie qui a bouché le trou à Noyon, au mont Kemmel, sur l'Ourcq. La cavalerie a pu combattre avant que les troupes d'infanterie, transportées en camion, aient pu être mises en ligne. »

M. Jacques Duboin. « On nous répète qu'en 1914 et en 1916 des divisions de cavalerie ont fait exceptionnellement des étapes sérieuses pour aller porter des moyens de feu là où ils manquaient. »

M. de Monicault. « Entre autres choses, je n'ai pas dit qu'elles n'avaient fait que cela. »

M. Jacques Duboin. « Qu'est-ce en comparaison du nombre de divisions transportées en camions ? Pour que l'artillerie hippomobile pût suivre l'infanterie de sa division, on était même obligé de mettre les canons sur camions et de transporter leurs chevaux dans des vans automobiles.

M. de Monicault. « Je regrette que vous n'ayez pas vu tous les aspects du front, car vous ne seriez pas aussi absolu. Je pourrais citer un autre exemple où les chevaux avec leur artillerie ont permis d'amener des moyens de feu et des hommes frais et de boucher des trous, en trois circonstances au moins à ma connaissance, alors que les camions n'avaient pas pu travailler aussi rapidement.

J'ai quelque indépendance pour traiter ces questions, car je n'avais pas l'honneur d'être cavalier ; j'appartenais au service automobile.

MM. Antoine Borrel et Ernest Lafont. « On transportait les chevaux par le train la plupart du temps.

M. de Monicault. « L'erreur la plus grave est de prétendre qu'une arme est capable de remplacer tout le reste.

M. Jacques Duboin. « Je n'ai jamais dit cela ; mais vous ne pouvez plus défendre la cavalerie ni comme moyen de transport, ni comme arme de combat. (*Interruptions au centre et à droite. Vifs applaudissements à gauche.*)

M. de Monicault. « Je n'ai pas la prétention de me faire tacticien ici, parce qu'il y a des personnes plus qualifiées que nous.

M. Jacques Duboin. « Oh ! les raisons n'ont pas de galons. M. Winston Churchill a déclaré, l'autre jour, à la chambre des Communes, qu'on avait réalisé un appareil à chenilles capable de faire 35 kilomètres à l'heure.

M. Paul Gay. « Sur route !

M. Jacques Duboin. « Non, à travers champs. Il est regrettable de discuter avec des collègues qui ne savent pas que les chenilles ne vont pas sur les routes, car les chenilles abîment les routes.

M. Taurines. « C'est nous offenser de dire que nous ne savons pas ce que c'est que les chenilles.

M. Jacques Duboin. « C'est un de nos collègues qui a parlé de chenilles sur route. Jamais on ne met de chenilles sur route.

M. Paul Gay. « Jamais, c'est exagéré. La chenille marche très bien sur route aussi.

M. Jacques Duboin. « La chenille détériore la route et il est préférable, jusqu'à nouvel ordre, de se servir de roues sur routes.

Messieurs, ne trouvez-vous pas que cette discussion rappelle la controverse qui s'est élevée il y a soixante ans, lorsqu'il a été question de remplacer la navigation à voile par la navigation à vapeur ? Les marins de l'époque disaient qu'il était impossible de naviguer sans voiles ; ils affirmaient qu'il n'était pas possible d'avoir une marine sans gabiers. C'est absolument comme lorsque vous dites qu'on ne peut pas avoir une armée sans cavalerie.

C'est tellement vrai que, lorsque les premiers bateaux à vapeur ont été lancés, les marins ont trouvé le moyen d'y installer encore des mâts avec des voiles de plus en plus petites. Je ne jurerais pas qu'elles existent encore sur les navires de guerre !

Le cheval n'est plus un instrument de combat. Ce n'est pas non plus un moyen de transport.

M. de Monicault. « Je suis très partisan de la chenille. J'ai applaudi aux exploits des premiers combattants des chars d'assaut, mais il y a place aussi pour le cheval.

M. Jacques Duboin. « Messieurs, à l'heure où vous voyez les chevaux disparaître presque complètement de la circulation de Paris, sauf dans les endroits où se produisent encore des encombrements qu'ils provoquent toujours, je trouve absolument extraordinaire que l'on conserve 158.000 chevaux pour le jour où la patrie sera en danger. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. Paul-Boncour. « C'est aussi l'avis du Maréchal Joffre.

M. le rapporteur général. « Et le pétrole et l'essence ?

M. Jacques Duhoin. « Vous m'avez demandé ce qu'était une armée moderne. Je vais essayer de vous en donner une définition. Une armée moderne, c'est une armée qui se reconnaît à l'odorat : elle sent le pétrole et ne sent pas le crottin. (*Rires et applaudissements.*) C'est une armée où le moteur mécanique joue le principal rôle. Je tiens à préciser que je n'attaque pas les cavaliers. Je suis prêt à déclarer, avec tous mes collègues de la Chambre, qu'ils se sont admirablement battus pendant la guerre, mais à pied ! (*Applaudissements à gauche. Mouvements divers.*)

M. de Monicault. « Je crois que la question se posera plus tard. Je ne voudrais pas continuer cette polémique. Je n'avais pas l'honneur d'être cavalier ; c'est vous-même qui reprenez la question ; moi, je ne dirai plus rien.

M. Jacques Duboin. « On disait autrefois : les cavaliers peuvent être très utiles pour les reconnaissances. Quand un cavalier s'avance en terrain découvert et entend des coups de fusil, que fait-il ? Il descend de son cheval, et il a raison parce qu'il est sept fois moins vulnérable qu'à cheval.

M. Jean Hennessy. « Mais il s'est porté rapidement sur les lieux.

M. Jacques Duboin. « Ensuite, il s'approche et revient en déclarant : j'ai reçu des coups de fusil ; tandis qu'avec les chars modernes de combat, vous pouvez faire une reconnaissance ayant à votre bord deux ou trois mitrailleuses, et votre compte rendu est tout de suite fait puisque vous avez la téléphonie à bord. J'ajoute qu'au lieu de revenir comme le cavalier, le char de reconnaissance peut vaincre la résistance si elle n'est pas trop forte.

M. le rapporteur général. « Les idées exposées par notre collègue Duboin méritent d'être écoutées. Il peut apparaître ici peut-être comme un précurseur, mais ce sera le seul reproche que l'on pourra lui adresser. Il va beaucoup trop vite.

Le problème qu'il signale à votre attention est difficile à résoudre. Vous ne pouvez pas faire des transformations brutales du jour au lendemain, supprimer le cheval et ne plus employer que des machines sans passer par une période de transition.

Dans la dernière année de la guerre, en 1918, des situations très critiques se sont produites qui sont dans le souvenir de chacun de vous. Si à ce moment, devant Montdidier et devant Dormans, les Allemands avaient eu à leur disposition un moyen de transporter rapidement des combattants frais, par exemple des divisions de cavalerie, nous nous serions trouvés certainement dans une situation beaucoup plus critique que celle que nous avons connue, et qui l'était déjà beaucoup.

Il est incontestable que, dans l'état actuel de perfectionnement des moyens de transport ou de destruction, la cavalerie demeure encore une arme ; son emploi s'est, il est vrai, profondément modifié ; le cheval n'apparaît plus beaucoup comme un moyen de combattre sur le champ de bataille, mais il peut permettre de venir s'y battre dans certaines conditions de rapidité et de puissance considérables et que vous n'êtes pas encore à même de réaliser

entièrement avec des tanks ou des chenilles.

N'oubliez pas aussi que l'introduction du moteur pour remplacer le cheval pose le problème très grave pour notre pays, de son ravitaillement en essence.

M. Antoine Borrel. « Vous avez tort de ne pas le résoudre maintenant. C'est toujours la même chose.

M. le rapporteur général. « C'est pour le coup que vous feriez passer la charrue avant les boeufs, si vous prétendiez moderniser votre armée avec l'intensité préconisée par M. Duboin et si vous employiez uniquement des moteurs dans l'armée sans avoir l'essence nécessaire à leur fonctionnement.

M. Antoine Borrel. « Le problème est le même pour l'aviation.

M. de Moro-Giafferi. « Vous n'avez pas la prétention de transporter, à cheval, des troupes d'infanterie. Par conséquent, s'il s'agit de transport de troupes, des camions : s'il s'agit de reconnaissance, des bicyclettes. (*Exclamations à droite.*)

M. Pierre Joly. « Le tricycle !

M. de Moro-Giafferi. « C'est tellement vrai qu'on n'employait plus qu'un moyen à la fin de la guerre. J'ai été cavalier. Je le sais bien. Nous servions dans les tranchées. (*Très bien ! très bien !*)

M. le rapporteur général. « J'avais simplement l'intention, monsieur Duboin, d'apporter ma contribution à votre définition et à votre démonstration.

M. de Moro-Giafferi nous dit que nous voulons faire transporter des fantassins par des chevaux. Ce n'est pas le cas, vous le savez bien.

Il s'agit de permettre aux cavaliers de venir combattre à pied dans de bonnes conditions.

Leur arrivée et leur intervention rapides à certaines heures peuvent être encore précieuses ; ne nous privons pas trop tôt d'un moyen d'action que nous n'avons pas en ce moment la faculté de remplacer.

M. de Moro-Giafferi. « S'agit-il de déplacer les cavaliers ? Ils pourront aller à pied comme les fantassins.

M. Daladier. « J'admets votre raisonnement, monsieur le rapporteur général ; mais Je vous pose une question. Alors que, sous le régime actuel, celui de la loi de deux ans, il y a 29.000 cavaliers, pourquoi avec le service de dix-huit mois, en portez-vous le chiffre à 38.000 ? (*Très bien ! très bien ! à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. le Rapporteur général. « Nous nous expliquerons sur toutes ces questions. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) (*Sur divers bancs au centre et à droite : Ce n'est pas le moment.*)

M. Vandamme. « Nous ne discutons pas la loi des cadres et des effectifs.

M. le rapporteur général. « La Chambre n'admettrait pas que j'interrompe plus longuement l'orateur.

J'ai dit que, pour ne pas alourdir un expose général déjà assez long, j'avais volontairement évité d'entrer dans les détails de la loi d'organisation ; je serai obligé, avant la clôture de la discussion générale, d'indiquer à la Chambre les dernières dispositions arrêtées par la commission de l'armée d'accord avec le Gouvernement et relatives à l'organisation des unités et à l'utilisation des effectifs.

Je prie M. Daladier de me faire confiance jusqu'à ce moment.

M. Daladier. « Volontiers.

M. de Moro-Giafferi. « Jusqu'à présent, M. le rapporteur général a répondu à toutes les questions de détails ; cette fois, il ne répond pas.

M. Jacques Duboin. « Vos observations sont très justes en ce qui concerne le passé, mais je me permets de vous faire remarquer que c'est l'avenir que nous avons en vue, et non pas le passé. Votre cavalerie, c'est du passé, tandis que la chenille, non seulement comme arme de combat, mais comme moyen pour tous les véhicules de suivre sur le champ de bataille, est le nouveau procédé permettant de s'affranchir des routes et des chemins de fer. C'est, que vous le vouliez ou non, une révolution.

Relisez ce que dit, par exemple, Ludendorff qui n'est pas suspect de savoir ce que valaient nos chars d'assaut, dans un rapport qu'il faisait au Reichstag pendant la guerre :

« La situation militaire qui existait avant les grands événements récents vous a été exposée par le général Weisberg. En peu de jours elle s'est modifiée de fond en comble. Le haut commandement doit prendre la décision effroyablement lourde de déclarer qu'autant qu'il est possible à un homme de juger, il n'y a plus de possibilité de vaincre l'ennemi.

« Le premier facteur ayant déterminé ce résultat d'une façon décisive, ce sont les chars de combat. L'ennemi les a engagés en masse considérable et inattendue pour nous. Sur les points où ils sont arrivés par surprise, nos troupes n'ont pas eu les nerfs suffisants pour les combattre. Ils ont percé nos lignes avancées, ouvert la voie à leur infanterie, ont poussé jusque derrière nos troupes, provoqué des paniques locales et disloqué la conduite des opérations.

« C'est par le succès des chars de combat qu'il faut expliquer le chiffre élevé de nos prisonniers qui a tant diminué nos effectifs, provoquant une dépense de nos réserves plus rapide que celle qui, jusqu'alors, était de règle. »

Vous savez que, dans cet ordre d'idées d'autres que nous travaillent.

M. le rapporteur général. « Nous aussi.

M. Jacques Duboin. « Oui, mais je vous adresse un reproche...

M. le Ministre de la Guerre. « Vous parlez de moderniser l'armée ; sur ce point, vous devez avoir satisfaction étant donné qu'en 1918, on prévoyait douze à treize chars d'assaut par division et qu'aujourd'hui nous en prévoyons 74. *(Applaudissements au centre et à droite.)*

M. Jacques Duboin. « Monsieur le ministre n'invoquez pas d'arguments de ce genre. Il est certain que vous avez augmenté le nombre des régiments d'artillerie d'assaut, mais au lieu de les conserver à l'effectif régulier, vous les avez fait passer de trois à deux bataillons, de sorte que vous êtes parvenu à avoir le même nombre de chars mais le double de colonels. *(Applaudissements et rires à gauche et à l'extrême gauche.)*

M. le Ministre de la Guerre. « Il faut pourtant bien que les régiments se dédoublent et même se détripent.

M. Jacques Duboin. « Mais ce sont les moyens qui n'augmentent pas.

Dans le numéro du 1er janvier 1922 de la Revue militaire française, qui n'est pas un journal subversif, je suppose, puisque j'y trouve en première page un article du général Buat, je lis ceci à la page 82 sous le titre : « Une controverse allemande sur l'infanterie ». « C'est le commandant Pfeiffer qui parle, c'est un officier allemand qui s'est battu et qui est actuellement au ministère de la guerre allemand chargé de la question de l'infanterie.

Voici ce qu'il écrit :

« Au début de la campagne, nous nous sommes trouvés en retard sur l'évolution au point de vue de la fortification ; mais il est à craindre aujourd'hui que nous nous absorbions par trop dans la guerre de position.

« Dans un avenir prochain, les chars d'assaut briseront la résistance passive de la défensive. lorsqu'ils circuleront en

terrain varié à une vitesse de 20 ou 30 kilomètres à l'heure, il n'y aura plus de guerre de position, et l'idée d'une telle allure n'est pas utopique.

« Que l'on songe avec quelle fierté on voyait, au début du siècle, des automobiles se traîner à 25 kilomètres sur le trajet de Paris à Monaco. Cinq ans après, les automobiles marchaient à 100 kilomètres à l'heure. »

C'est le commandant Pfeiffer qui parle. Je cite la thèse allemande. Si vous trouvez que je vais trop vite, alors, monsieur le ministre, convenez que ce sont les Allemands qui vont plus vite encore.

M. le Président de la Commission. « Contre la thèse énoncée, je ferai remarquer que pour une armée de 100.000 hommes, les Allemands achètent chaque année 6.000 chevaux de remonte et que nous, pour toute notre armée, limitons nos achats au chiffre de 6.500.

M. Antoine Borrel. « Alors que les Allemands diminuent le nombre de leurs chevaux, nous, nous les augmentons.

M. Jacques Duboin. « L'apparition sur les champs de bataille des véhicules à chenilles bouleverse dans leurs fondements la stratégie et la tactique et même toutes les institutions militaires.

Parmi tous les facteurs de la victoire, il y en a un qui a dominé tous les autres, vous êtes tous d'accord là-dessus, c'est la mobilité. Vous savez si le maréchal Foch en a magnifiquement joué, précisément dans les circonstances dont parlait tout à l'heure M. de Monicault. Oui, sur les points qui cédaient, notamment à Amiens en 1918, lorsque l'armée anglaise commençait à fléchir, qu'est-ce qui a permis au maréchal Foch de transporter des divisions avec la rapidité que vous connaissez et de les jeter tantôt vers Montdidier, tantôt vers Amiens, tantôt vers le Kemmel ? Ce sont les camions automobiles.

Quelques jours après, lorsque s'est produit ce que vous connaissez, l'affaire du Chemin-de-Dames, le maréchal Foch reprenait ses divisions et les rejetait du côté de Dormans, de Château-Thierry et de Châlons. Est-ce que ce sont des hommes à cheval qui auraient permis ce résultat ? Non !... (*Interruptions du centre et à droite.*

Applaudissements à gauche.)

Qu'importent les lourdes armées du temps d'autrefois, si elles ne peuvent se mouvoir qu'à la vitesse de dix kilomètres par jour ! Vous représentez-vous l'avantage formidable que représenterait une force de 100.000 hommes seulement, mais capable de couvrir 120 kilomètres dans une nuit, avec armes et bagages, n'importe où à n'importe quel moment ?

Le général Estienne, sous les ordres duquel j'ai eu l'honneur de servir, le créateur et le chef de l'artillerie d'assaut, le général Estienne, un des bons artisans de la victoire. (*Très bien ! Très bien !*) « ce n'est pas moi qui le dis, c'est le maréchal Pétain » estime que 100.000 hommes suffiraient pour obtenir les résultats dont je viens de vous parler. Dans une conférence « je cite tous mes auteurs » qu'il a faite tout dernièrement, où il a parlé précisément des transformations que cette substitution du moteur mécanique au cheval apportait dans l'armée, il disait « je cite le passage, il n'est pas long :

« Il suffira de 100.000 hommes capables de couvrir 100 kilomètres en une nuit avec armes et bagages dans une direction quelconque, à tout moment, de 8.000 camions ou tracteurs automobiles, et de 4.000 chars à chenilles, montés par une troupe de choc de 20.000 hommes. Pour la clarté de l'exposé, nous les appellerons encore fantassins, artilleurs, cavaliers, mais tous les soldats d'une seule arme capable « c'est sa caractéristique » de combattre de près et d'aborder l'ennemi.

« La tactique est d'une brutale simplicité :

« Voici les chars de rupture sous le couvert soit de la nuit, soit d'un brouillard naturel ou artificiel » on le faisait déjà pendant la guerre « écrasant tous les obstacles, éventrant les maisons. L'infanterie blindée, l'artillerie d'accompagnement les suivent, profitant d'un chemin tracé. Les premières lignes ennemies surprises sont rompues et voici les rapides chars d'exploitation qui s'élancent » comme jadis la cavalerie « pour hâter la victoire.

« Poursuivi les chars dans les reins, l'ennemi ne peut se rétablir. »

Quelques jours plus tard « c'est la chose grave, messieurs » complétés en personnel, en chars, en munitions nos 100.000 hommes se retrouvent prêts à porter un nouveau coup à 100 kilomètres de là.

C'est une arme terrible, je le confesse.

Par le traité de Versailles, vous avez imposé aux Allemands une armée qui va être réduite à 100.000 hommes et chose plus grave, qui se composera uniquement de 100.000 rengagés, c'est-à-dire de 100.000 permanents. _

Supposons que les Allemands, qui ne sont pas des adversaires négligeables et auxquels nous pensons toujours forcément lorsque nous nous occupons de choses militaires, réalisent l'armée moderne dont je viens de parler. (*Interventions à droite. â€” Très bien ! très bien ! à gauche.*)

M. de Moro-Giafferi. â€” C'est certainement ce qu'ils font.

M. Jacques Duboin. â€” Quelle est votre parade ? La guerre est déclarée, les ponts sont coupés, les voies ferrées les ouvrages d'art sont sous le bombardement ennemi. Leur armée moderne, telle que je la conçois et telle qu'ils la conçoivent dans le texte que j'ai cité, se met en marche.

Avec votre projet de loi, vous ripostez par une mobilisation de la nation. C'est exact, mais en quarante-huit heures, les Allemands sont chez nous, tournant les obstacles qu'ils n'ont pas pu réduire. Cela leur permet de transformer leur mobilisation clandestine en une mobilisation ouverte et nous recommençons sur notre territoire quinze années de guerre d'usure.

M. Charles Bernard. â€” Pendant ce temps-là, nous lisons le *Figaro* ! (*Mouvements divers.*)

M. Jacques Duboin. â€” Pendant ce temps-là, évidemment, nous mobilisons, mais peut-être trop tard.

M. Le Provost de Launay. â€” Mais nous avons des missions de contrôle en Allemagne ; et j'espère que les collègues qui vous applaudissent aujourd'hui nous appuieront lorsque nous demanderons le maintien de ces commissions de contrôle.

M. Paul-Boncour. *et plusieurs membres de l'extrême gauche* â€” Certainement.

M. de Moro-Giafferi. â€” Vous avez vous-mêmes proclamé que ces commissions de contrôle ne pouvaient pas tout voir quelle que soit leur bonne volonté.

Ce sont deux points sur lesquels nous serons très facilement d'accord.

M. Le Provost de Launay. â€” J'ai dit moi aussi qu'elles ne peuvent pas tout voir.

M. Jacques Duboin. â€” Vous avez parfaitement raison, Monsieur Le Provost de Launay, mais il est un fait qui n'est pas niable, c'est que les Allemands fabriquent aujourd'hui des tracteurs agricoles de 150 HP, ce qui, au point de vue agricole, est une hérésie.

Je vous demande à quoi ils les destinent. Je vous laisse le soin de conclure. (*Applaudissements à gauche.*)

M. Le Provost de Launay. â€” Je suis très heureux de vous entendre tenir ce langage. Il serait plus opportun de vous adresser à l'autre côté de l'Assemblée, parce que, sous ce rapport, nous sommes entièrement d'accord. (*Interruptions à gauche.*)

M. Paul Bénazet. â€” On cherche à défendre son pays, ce n'est pas une question de parti ! Il s'agit de défendre le pays !

M. Jacques Duboin. â€” Je demande également que nous fassions tous nos efforts pour que, si nous possédons cette force, nous arrivions à l'internationaliser et à la mettre à la disposition de la Société des Nations, car alors, messieurs, la paix du monde est assurée.

Notre armée moderne, j'y reviens doit réaliser les trois principes suivants :

Tout d'abord, une grande mobilité, parce que c'est la mobilité qui permet la surprise. 100.000 hommes capables de faire 150 kilomètres dans une nuit valent mieux que 600.000 hommes qui ne pourraient le faire qu'en huit jours.

(Applaudissements à gauche.)

Notre couverture moderne, ce que j'appellerai le premier échelon de la nation armée, doit pouvoir porter la guerre immédiatement sur le territoire de l'adversaire qui nous oblige à la subir, parce que nous évitons ainsi de revoir sur notre territoire ce que nous avons vu pendant quatre ans et demi et ce dont nous ne voulons pas. (

Applaudissements.)

De plus, " je me place en présence de l'hypothèse d'une guerre nouvelle avec l'Allemagne " nous devons pouvoir nous installer tout de suite en Rhénanie pour mettre nos troupes à l'abri des inventions diaboliques qui peuvent surgir, du fait seul qu'elles se trouveraient nuire aux populations ennemies.

M. le Rapporteur général. " C'est ce que nous avons dit.

M. Jacques Duboin. " La troisième condition qu'il faut que notre armée moderne puisse réaliser, c'est le combat rapproché comme étant le seul, nous l'avons vu, qui soit décisif. Il faut donc doter notre premier échelon des moyens modernes du combat corps à corps. Ce qui est périmé, monsieur le ministre, c'est le cheval et c'est la poitrine nue du fantassin.

Il faut donc que notre couverture ou ce que j'appellerai notre premier échelon de la nation armée, soit dotée de puissants moyens de combat rapproché et de transport, non seulement sur route, mais à travers champs. _ Il faut qu'il puisse, dès l'ordre donné, s'embarquer et aller occuper le terrain de l'assaillant.

Monsieur le Ministre, vous m'avez demandé tout à l'heure de définir l'armée moderne : c'est une armée dans laquelle vous ne compterez plus un seul cheval. Quand on veut moderniser une industrie, la première modification que l'on opère consiste à la « motoriser ». Eh bien, pour l'armée, c'est la même chose. La moderniser c'est la « motoriser ».

La question suivante se pose alors : comment peut-on réaliser cette troupe de couverture et l'instruire, tout en assurant l'instruction et la mobilisation de la grande armée nationale ?

Il y a deux solutions que j'écarte *a priori*. La première est celle de l'armée de métier. Je l'écarte, tout de suite, bien que vous en ayez doté l'Allemagne, par le traité de Versailles.

La seconde est celle qui consiste à garder les jeunes gens à la caserne plus longtemps qu'il est nécessaire pour leur instruction. Je l'écarte également. Et c'est la vôtre, Monsieur le Ministre.

Mais il y en a une troisième, que vous connaissez, Monsieur le Ministre, qui peut vous fournir les moyens d'avoir le premier échelon de la nation armée : c'est le procédé des ordres d'appel individuels, appliqués à la dernière classe instruite.

Après un an d'instruction, la classe est renvoyée dans ses foyers, mais elle y reste à la disposition du ministre, qui peut la rappeler en cas de besoin et lui donner l'ordre de rejoindre immédiatement son unité d'instruction.

Nous avons donc en son temps et sans faire état de la classe en cours d'instruction, plus de 350.000 hommes ; les 250.000 du contingent et les 100.000 rengagés prévus dans votre projet.

En cas d'alerte, sur ces 350.000 hommes, vous pouvez en consacrer 250.000 à faire ce premier échelon de la nation armée dont je vous parlais tout à l'heure ; et les 100.000 autres peuvent rester dans le pays comme noyau de la mobilisation de la nation armée.

Donc à condition de moderniser l'armée " et c'était là l'objet de mon intervention " si vous créez ce premier échelon que nous vous demandons, le service d'un an est amplement suffisant ; vous pourriez même descendre plus bas.

J'ai terminé. Pour bien faire saisir ma pensée, j'assimilerai, si vous voulez, la lutte de la nation contre l'ennemi à la lutte de la cité contre l'incendie.

Autrefois, quand on ne connaissait pas les moyens mécaniques, vous savez ce qui se passait. Dès qu'un incendie éclatait, toute la cité se portait sur les lieux du sinistre, et tandis que quelques hommes actionnaient la pompe à bras, le reste de la population faisait la chaîne. Puis le progrès a consisté à avoir dans la ville un premier échelon muni de moyens mécaniques modernes, pompes à vapeur, échelles de sauvetage, automobiles, bref, tout un matériel moderne excessivement rapide et pouvant immédiatement, dès qu'il y a un sinistre, se mettre en route.

Si l'incendie se propage et gagne la cité tout entière, les habitants ont le temps d'accourir et de s'organiser sous la

protection de ce rideau défensif.

Eh bien, Monsieur le Ministre, faute d'avoir fait l'effort nécessaire pour moderniser l'armée, vous condamnez notre malheureux pays à faire indéfiniment la chaîne, et c'est ce que je vous reproche. (*Applaudissements à gauche.*) Certains de nos collègues demanderont le renvoi à la commission du projet. Je m'y associerai parce que j'estime qu'avec l'expérience de la guerre dont nous sommes sortis meurtris et ruinés, le projet de loi militaire doit répondre aux deux conditions suivantes : 1° un premier échelon excessivement mobile, avec une « motorisation » complète de tous les véhicules de combat et de transport — chose que vous n'apportez pas ; 2° au lieu d'un service de dix-huit mois, conditionné par le souci d'effectifs dont vous prétendez avoir besoin, un service militaire réduit au temps strictement nécessaire à l'instruction des hommes. Car vous vous rappellerez, Monsieur le Ministre, que lorsqu'il s'agit de Français, bien encadrés, le temps passé à la caserne au-dessus de la limite raisonnable diminue la valeur du soldat et propage les doctrines antimilitaristes. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

M. de Moro-Giafferi. — C'est tout à fait exact.

M. Jacques Duboin. — Je demanderai le renvoi du projet à la commission, parce qu'il exige de notre pays pacifique et soucieux de son existence, le maximum d'efforts pour le minimum de sécurité nationale. (*Vifs applaudissements à gauche et sur divers bancs à l'extrême gauche. Voix nombreuses. À demain.*)

M. le Président. — Il n'y a pas d'opposition au renvoi de la suite de la discussion à demain après-midi ?
Le renvoi est prononcé [1].

[1] Ce n'est que quatorze ans plus tard que la question fut reprise par Paul Reynaud. Il n'empêche qu'en mai 1940, dès l'attaque allemande sur la Belgique, *notre 2e armée portait en avant ses deux divisions légères de cavalerie (2e et 3e Divisions de cavalerie) et sa brigade de spahis, en liaison à droite avec la division légère de cavalerie de la 3e armée, à gauche avec la cavalerie de la 9e armée* (Général Gamelin, *SERVIR*, page 313). Les Panzer (divisions cuirassées et motorisées allemandes) traversèrent la Belgique et franchirent la Meuse sans coup férir. À la page 265 du même livre, le Général Gamelin découvre enfin que l'armée allemande ne comportait plus de cavalerie.